

**BUREAU DU SIVOM
SIVOM DU GATINAIS EN BOURGOGNE
COMPTE RENDU
SEANCE DU 07 FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 07 février à 16h00, les membres du Bureau syndical se réunissent en séance ordinaire, au secrétariat du Sivom du Gâtinais, sous la Présidence de Christine AITA, suite à la convocation en date du 31 janvier 2018.

Date de convocation : 31/01/2018

Présents : Christine AITA, Claude MAULOISE, Corinne PASQUIER, Claude CANET, Christelle NOLET, Pierre-Jean RENOUX Annie ROGER.

Absents excusés : Jacky DORANGE, Pierre MARREC.

Membre du Bureau syndical : 10

Membres en exercice : 09

Membres présents qui ont pris part à la délibération : 07

Secrétaire de séance élue ce jour : Christelle NOLET

L'ordre du jour est le suivant :

1. EAU POTABLE

1.1. Ouverture de crédits

2. COSEC

2.1. Ouverture de crédits

2.2. perspectives

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1. Prévention des risques professionnels : arrêté de nomination et lettre de cadrage

La Présidente propose de rajouter ces points à l'ordre du jour :

- Achat d'un déflecteur pour le tracteur tondeuse Kubota
- Réalisation d'un coffrage dans l'entrée du dojo
- Versement d'un fonds d'archives aux archives départementales

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

1. EAU POTABLE

1.1. Ouverture de crédits

Afin de répondre à des urgences non prévisibles en investissement (matériel informatique, dommages sur immeubles), mais également de permettre le lancement des études et travaux prévus en 2017 mais non engagés, Madame la Présidente propose d'ouvrir des crédits à hauteur de 25 % de ceux votés en 2017 ; ouverture qui viendra en sus des restes à réaliser.

Il est donc proposé d'ouvrir les crédits comme suit :

Sur l'opération « extensions »

- 2033 – 819 : 750
- 2315 – 819 : 60 000

Sur l'opération « schéma AEP »

- 2031 – 1125 : 42 500
- 2033 – 1420 : 250

Sur l'opération « renouvellement 2015 »

- 2033 – 1526 : 1 500
- 2315 – 1526 : 132 500

Sur l'opération « terres agricoles »

- 2111 – 1620 : 75 000

Décision du Bureau

Le Bureau syndical, après avoir délibéré par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 14 avril 2014,

DECIDE de l'ouverture des crédits d'investissement au BP 2018 comme indiqué ci-dessus,

MANDATE Madame la Présidente à effectuer toutes démarches afférentes à cette décision.

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

2. COSEC

2.1. Ouverture de crédits

Afin de répondre à des urgences non prévisibles en investissement (matériel informatique, dommages sur immeubles), mais également de permettre le lancement des études et travaux prévus en 2017 mais non engagés, Madame la Présidente propose d'ouvrir des crédits à hauteur de 25 % de ceux votés en 2017 ; ouverture qui viendra en sus des restes à réaliser.

Il est donc proposé d'ouvrir les crédits comme suit :

- 2031 – 1510 : 8 000
- 2033 – 1510 : 625
- 2188 – 1510 : 8 750
- 2313 - 1510 : 10 000
- 2315 - 1510 : 16 250

Décision du Bureau

Le Bureau syndical, après avoir délibéré par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 14 avril 2014,

DECIDE de l'ouverture des crédits d'investissement au BP 2018 comme indiqué ci-dessus,

MANDATE Madame la Présidente à effectuer toutes démarches afférentes à cette décision.

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

2.2. Perspectives

Dans le cadre de l' Ad'AP de mise en accessibilité du Cosec, les travaux année 1 qui sont surtout des travaux relatifs aux accès extérieurs vont être réalisés prochainement par l'entreprise Colas. Il s'agit principalement de la remise en conformité ou création de stationnements adaptés et d'adaptation des différents seuils d'entrée des accès au Cosec.

Pour les travaux année 2, il s'agit de remettre aux normes les installations adaptées qui ne le sont plus (vestiaires et sanitaires côté salle de musique). Ces travaux sont estimés à 15 000 €.

Les plus gros travaux ont été prévus pour la dernière année car ils nécessitent de repenser complètement l'ensemble « vestiaires-sanitaires » côté collègue. Ces travaux sont estimés, en fourchette basse, à 15 000 €.

Ces travaux étant importants, il est envisagé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage dès cette année pour une réalisation des travaux l'an prochain.

Il serait, d'autre part, judicieux de profiter de cette AMO pour la question de l'énergie au gymnase. En effet, l'installation de chauffage dessert de la même façon tout le Cosec qu'il s'agisse des vestiaires-sanitaires, du gymnase, du Dojo ou de la salle de musique, alors que ces locaux n'ont pas besoin d'être chauffés pareillement. Cette AMO pourrait donc permettre d'étudier aussi l'aspect thermique des bâtiments.

Les membres du Bureau suggèrent de s'adresser au SDEY qui effectue des diagnostics énergétiques et de solliciter le département en matière de financement.

2.3. Achat d'un déflecteur pour le tracteur-tondeuse Kubota

Lors de l'entretien annuel du tracteur-tondeuse, il a été remarqué que celui-ci n'avait pas de déflecteur pour l'utilisation sans le bac de ramassage, ce qui

présente un risque pour notre agent. Un devis est donc proposé pour un montant de 330.00 € TTC.

Les membres du Bureau sont favorables à cet achat.

2.4. Réalisation d'un coffrage dans l'entrée du dojo

La Présidente soumet au Bureau le devis de l'entreprise Alliot pour la réalisation d'un coffrage dans l'entrée du dojo et du gymnase car de la laine de roche est apparente à cet endroit.

Le devis s'élève à 758.74 € TTC.

Le Bureau est favorable à cet aménagement.

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1. Prévention des risques professionnels

En application de l'article 4 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail, un assistant de prévention doit être nommé dans chaque collectivité. Sa mission est d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

M Bouchet puis Caroline Kuenemann ont exercé cette fonction.

Mme la Présidente propose de nommer Anne Jacques en remplacement de Caroline car la charge de travail de cette dernière ne lui permet plus de faire face aux nouvelles obligations, notamment la mise à disposition des registres réglementaires, la rédaction du document unique et le plan de prévention. Il convient donc d'annuler l'arrêté de nomination de Caroline pour nommer Anne et, dans un même temps, de valider la lettre de cadrage qui fixe, entre autre, le temps imparti et les moyens mis à sa disposition pour sa mission.

Il faut confirmer aussi l'élu référent en matière d'hygiène et de sécurité.

En 2016, le Bureau avait proposé M Canet.

Le Bureau approuve l'arrêté de nomination de Anne Jacques en tant qu'assistant de prévention ainsi que la lettre de cadrage fixant ses missions. Il charge la Présidente de toutes les démarches découlant de cette décision notamment l'annulation des arrêtés de nomination précédents qui existent.

M Canet est confirmé dans sa tâche d'élu référent en matière d'hygiène et de sécurité.

3.2. Versement d'archives aux Archives Départementales

Cette année, les archivistes du CD89 vont transférer le fonds « électrification rurale » du Sivom vers le SDEY ce qui va dégager un peu de place au grenier et en salle d'archives.

Cependant, le stockage des archives reste problématique sur le court terme. Il est donc proposé de lancer une mission de versement d'archives aux Archives Départementales auprès du CD89. En effet, certaines archives sont suffisamment anciennes et ne sont plus consultées sur place.

Les membres du Bureau sont favorables à l'étude de cette solution pour désengorger les locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS

EAU POTABLE

20180101 Ouverture de crédits

COSEC

20180102 Ouverture de crédits

Bureau syndical du 07 février 2018

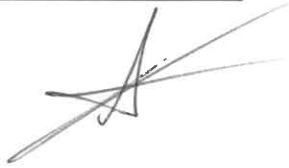
Christine AITA



Jacky DORANGE

excuse

Claude MAULOISE



Pierre MARREC

excuse

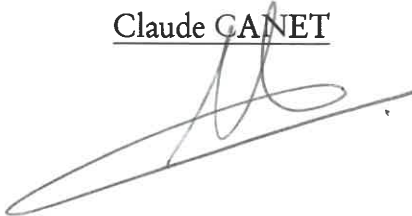
Corinne PASQUIER



Pierre-Jean RENOUX



Claude CANET



Annie ROGER



Christelle NOLET

